



## Journée de solidarité - temps de travail

-----  
Par Francois276

Bonjour à tous,

Le 1er novembre est la journée de solidarité dans ma société.

Nous travaillons habituellement 8h45 par jour et 4 jours par semaine.

Notre employeur nous demande de travailler 8h45, comme d'habitude, demain, le 1er novembre donc.

Ma question est donc:

Est-ce normal ou nous devrions travailler seulement 7h comme je le lis sur internet pour les salariés à temps plein ?

Si nous travaillons vraiment 8h45, comment doivent être traitées les 1h45 sachant que c'est donc un jour férié mais que les 35h par semaine ne seront pas dépassées ?

Merci d'avance pour vos réponses